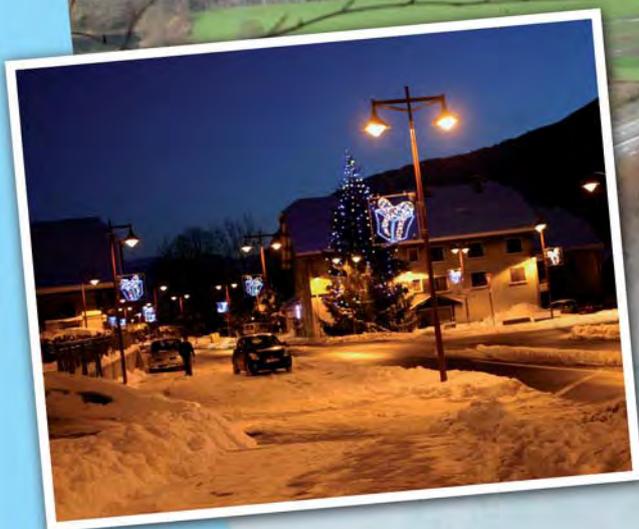
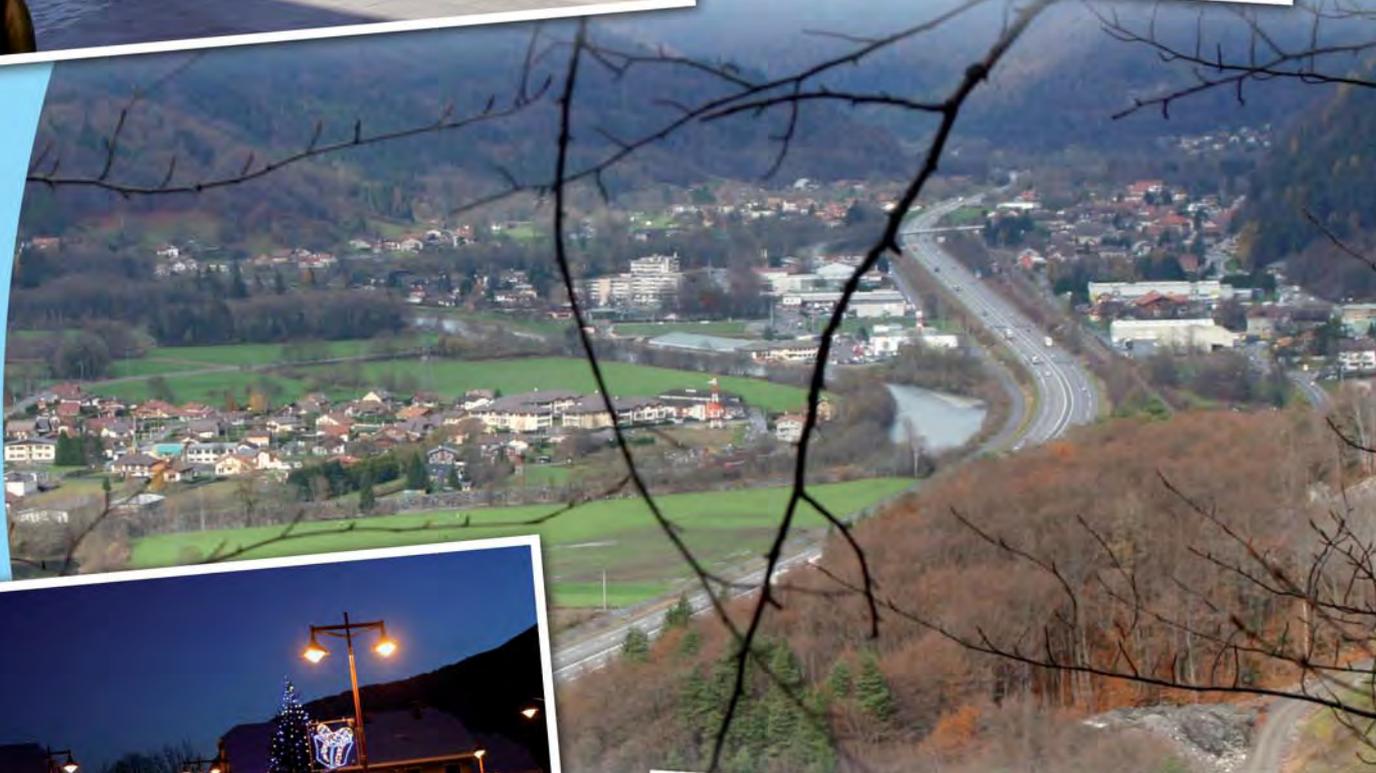




Bulletin Municipal

MAGLAND



N°34 - Édition 2011

L'Intérim à Magland c'est :



ARVE INTERIM SALLANCHES

04.50.91.20.30

sallanches@arveinterim.fr

INTERIM

PLACEMENT

CDI - CDD

MENUISERIE
DEVOS François
AGENCEMENT INTERIEUR

- CUISINES
- SALLES DE BAINS
- MEUBLE SUR MESURE
- PLACARDS

06 08 75 78 49 / 04 50 18 22 53

550 Route Nationale - 74300 MAGLAND



Marc Meynet
Agent Service

Garage Central
Vidonne

- Vente véhicules neufs et occasions
- Réparations toutes marques
- Géométrie
- Prise en charge contrôle technique
- Entretien climatisation



17, avenue du Val d'Arve - 74300 MAGLAND - Tél. 04 50 34 71 89
Fax 04 50 89 01 03 - www.garage-central-vidonne.fr

GRAMARI

Entreprise Générale d'électricité
Travaux Publics

TOUS LES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS
PRÊTS A VOUS SERVIR 24 H SUR 24



145 avenue des Râches
P.A.E. du Mont-Blanc • 74190 PASSY
Fax 04 50 47 55 56

Tél. **04 50 47 55 55**

ambulances
PERROLLAZ



Une équipe proche de vous de
puis 1983

URGENCES
SOINS - SECOURS

Nouveau sur :
FLAINE
LES CARROZ
CLUSES



840, route du Fayet
74700 SALLANCHES
© 04 50 58 27 55

PROVENCE Robert
Décolletage
CN

Ø 2,5 à 20 mm

125, chemin de la Gare d'Oëx
B.P. 17 - 74300 MAGLAND
Tél. 04 50 93 97 42 - Fax 04 50 58 10 09



Sommaire

Evénements

Repas des Anciens	4
Les doyens honorés	4
Départ de Patrick BOUCHARD	5
Départ en retraite de Mme PERIÉ	5
Départ de Mme NEPAUL	5
Fête des mères	6
Inauguration de la plaque : appel du 18 juin	7
Les cérémonies patriotiques	8-9
Départ de M. BELLONI	10
Départ de Mme LEGAL	10
Arrivée de M. VIGOUREUX	10
Réception des Sahraouis	11
Départ en retraite de Mme Joëlle PERRET	12
Inauguration des panneaux signalétiques	12
Visite du chantier de L'APEI	13
La Sainte Barbe du groupement de la Vallée de L'Arve	14-15
Inauguration de la nouvelle bibliothèque	16
Remise de médaille à deux agents communaux	17
La tournée du Père Noël	18-19
Cérémonie des vœux	20-21

Infos diverses

Les bibliothèques sonores	22
Gestion des épisodes de pollution	22
Les conduites de transport de gaz naturel	23

Les réalisations intercommunales

La gendarmerie Cluses-Scionzier	24
L'hôpital d'Annemasse – Bonneville	25
L'agenda 21 de la région de Cluses	26

Les commissions

Les finances : Année 2010	27
Les frontaliers	27
L'urbanisme :	
- Canyon de Balme	28
- Le bilan	28
La voirie	29
Commission travaux :	30-34
- Bâtiments et divers	30-31
- Réseaux humides	32
- Réseaux secs	33
- Protection de la Grangeat	34
Bilan forestier 2010	35
L'environnement :	36-37
- Les déchets	36-37
- Le fleurissement	37
Nos écoles	38

Communications :	39
- Panneaux lumineux	39
- Site internet	39
- TV numérique	39
La bibliothèque municipale	41-43
Le service animation jeunesse	44-45

Le CCAS

Le repas des anciens	46
Le service à domicile	47
Le cadeau de Noël	47
Les garderies périscolaires	47
Les restaurants scolaires	47
Le centre de loisirs de l'été 2010	47
L'EHPAD « Les Cyclamens » :	48-51
- L'arrivée du Directeur	48
- Le fonctionnement	49-51
- Le comité d'Animation	51

La vie à Flaine 52-55

La vie associative 56

Union des combattants d'AFN	56
Le monde combattant	57
L'OMS	58-60
Le comité de jumelage	61
L'OMA	62-66
Les sapeurs-pompiers	67-69
L'Harmonie Municipale	70-71
L'Ecole de musique	72
La MJC	73
Le Club du 3 ^e âge	74
Amicale des donneurs de sang	74
La pétanque	75
Le tennis club	75
L'Union Sportive de Magland	76
Le judo	77
Le ski club	78-79
La vie paroissiale	80

L'état civil

Les naissances	81
Les mariages	82-83
Les décès	84



Hubert VAUTHAY

*Création Piscines
Espaces Verts
Création Jardins
Clôtures
Dallages*

103, allée des Acacias
74300 MAGLAND
Fax 04 50 90 20 81

Tél. 04 50 34 72 10



HENRI PETIT-JEAN

**TRAITEMENT DES COPEAUX
CONCEPTION ET FABRICATION**

Systèmes d'essorage robotisé - Systèmes d'essorage en continu
Centrifugeuses - Triage pièces et copeaux - Broyage - Convoyage
Filtration des huiles de coupe - Chaudronnerie sur plans
Équipements spéciaux



60, route de Montferrond - 74 300 MAGLAND - Tél. 04 50 34 79 10 - Fax 04 50 34 79 04 - www.petit-jean-henri.fr

THERMOZ ASSAINISSEMENT VILLE-LA-GRAND

- Débouchage haute pression toutes canalisations - couperacines
- Vidange de fosses septiques, puits perdus, curage
- Désinsectisation - dératisation - désinfection
- Location de bennes transport déchets industriels

04 50 38 50 92



MecaSport

Achat • Vente • Reprise

TOUS VÉHICULES

1650, Route Nationale 205 • 74 300 Magland
04 50 93 07 89 - 06 61 62 34 03



lustro JACKY sarl

- Chauffage Sanitaire
- Énergies renouvelables
- Solaire
- Géothermie
- Combustibles solides

Agréé GAZ

277, rte de Luzier OEX 74300 MAGLAND
Tél. 04 50 58 15 26 Fax 04 50 93 77 18



USITRANS

USINAGE SUR TRANSFERT

Usinage sur transfert à partir d'ébauches décolletées, frappées, fondues, et lopins en divers profils.

1551 Rue du Marais - 74300 MAGLAND
Tél. 04 50 34 86 38 - Fax: 04 50 34 88 01

Éditorial



La lecture de ce nouveau numéro du Bulletin Municipal 2011 vous permettra de vous informer de tout ce qui a fait la vie de notre commune en 2010. Comme d'habitude les nombreux sujets traités sauront, j'en suis persuadé, vous intéresser. Ils sont en tous cas la vivante illustration qu'à Magland il se passe beaucoup de choses, et que l'année 2010 aura connu à nouveau de nombreuses évolutions.

Que sera l'année 2011, première année où les collectivités locales vont percevoir les nouveaux impôts locaux professionnels payés par les entreprises en application de la réforme des finances locales consécutive à la suppression de la taxe professionnelle.

2011 marquera également la première année de mise en œuvre des mécanismes de garantie de ressources. Encore bien des incertitudes subsistent, et quoi que l'on pense de cette réforme, celle-ci va entraîner un bouleversement du financement de nos communes et de nos solidarités internes. Il faudra donc se serrer les coudes, mutualiser services et ressources de façon à faire plus avec moins.

C'est le chemin que nous essayons d'emprunter avec la future communauté de communes du Bassin Clusien depuis bientôt deux ans dans certains domaines. Tout ne sera pas facile et pour que tout se passe bien, il faudra que toutes les communes y trouvent leur compte, comprendre également que toutes n'ont pas les mêmes besoins.

Tout en réaffirmant, comme l'a fait Monsieur le Président de la République dernièrement que l'échelon local reste et restera essentiel avec la force de la proximité, ce lien irremplaçable aux citoyens.

Ce chemin est le chemin de notre avenir, celui qui nous permettra d'affronter ensemble les bouleversements attendus ; dans le but d'assurer la pérennité de toutes nos communes et le bien être de l'ensemble de nos concitoyens.

C'est en tout cas mon vœu le plus cher.
Bien cordialement à vous,

Votre Maire,
René POUCHOT



Une bonne journée pour les anciens

Dimanche 25 avril à l'invitation de la commune, ils étaient 200 anciens de 68 ans et plus à avoir répondu présents à la salle des fêtes pour le traditionnel banquet des anciens. Melle Fernande Auvernay a ouvert les festivités en souhaitant la bienvenue à tous et une bonne journée. Une pensée a été demandée pour ceux qui nous ont quittés cette année et pour les malades qui n'avaient pu se joindre à cette journée. Le Maire René Pouchot entouré de son conseil municipal n'a pas caché son plaisir de voir les anciens aussi nombreux pour ces moments de convivialité. Le repas était particulièrement délicieux et apprécié de tous. Il avait été concocté par Michèle et Lambert du restaurant « Chez Arlette » à Oex. Pour le service ce sont les membres du CCAS avec quelques bénévoles qui ont eu cette lourde tâche. La majorité d'entre eux ainsi que le maire et son épouse avaient revêtu pour la circonstance, le 150^e anniversaire de l'annexion de la Savoie à la France les habits que portaient les personnes en 1860. Au détour des tables, on pouvait rencontrer les plus anciens de l'assemblée toujours alertes. La bonne ambiance et la danse ne manquèrent pas tout au long de l'après-midi au son de l'accordéon.

Un bon dimanche, que personne n'oubliera et souhaitons à tous d'être présents l'année prochaine.

Les doyens honorés



Comme chaque année, lors du repas des anciens la municipalité de Magland honore les aînés les plus âgés se trouvant dans la salle. Pour l'occasion le maire René Pouchot, la vice-présidente du CCAS Mlle Fernande AUVERNAY et Pierre DEVANT conseiller général sont venus partager ce moment avec **Marcelle Delémontez la doyenne de Magland qui vient il y a peu de temps de fêter ses 100 ans** ; elle est née le 26 février 1910 et **Julien Perret** né le 24 février 1921. Après un petit mot gentil du maire René Pouchot et de Pierre Devant les aînés reçurent cadeaux et fleurs en souvenir de cette journée sous les applaudissements de toutes les personnes présentes dans la salle.

Au revoir Patrick

Vendredi 30 avril 19 h 00, une petite réception a été organisée à la mairie de Magland pour le départ de Patrick Bouchard.

En 1976 il passe son BEAP « Brevet d'aptitude professionnelle agricole » option sylviculture à POISY. Il a intégré en 1979 l'ONF « Office national des forêts » poste à Sauville « Vosges 88 » rattaché au centre de Neufchâteau. En 1982, il devient chef de triage de Cordéac au centre de Grenoble Est. À compter de février 1998, il occupe le poste d'agent patrimonial, chef de triage de Magland. Il était responsable de tout ce qui se passait sur la forêt communale : surveillance des limites, programmation et gestion des coupes et de tous les travaux concernant la forêt. Il participa également à l'élaboration de travaux importants tels que : aménagement du Bois Credo, diverses pistes forestières, entretien et balisage du GR 96, sentier pédagogique du Bois Crédo.



Le maire René Pouchot entouré de quelques membres de son conseil municipal, lui souhaita bonne chance dans son nouveau poste, car Patrick a été muté depuis le 1^{er} mars 2010 au poste d'agent patrimonial à Passy. On pouvait noter la présence de Mme Danièle Chappaz chef de l'UT « Unité territoriale » de Bonneville, M. Olivier Leclerc chef de l'UT de Passy ainsi que quelques collègues de Patrick. Pour clôturer cette petite manifestation, le verre de l'amitié fut servi.

Départ de Mme NEPAUL

Le 14 juin 2010, Margaret NEPAUL avait organisé une petite réception à l'occasion de son départ. Pendant trois ans, de 2007 à 2010, elle a été la dynamique présidente de l'Association des Parents d'Élèves du Groupe Scolaire du Chef-Lieu.

Elle a été à l'initiative des repas Créole et la co-organisation des fêtes de l'Alpage et des Marchés de Noël sans oublier la poursuite du vide grenier. Son souci était d'offrir aux enfants des sorties culturelles ou musicales à la Salle Léon Curral à Sallanches ou à la Maison des Allobroges à Cluses. Grâce à son dynamisme, elle a entraîné avec elle de nombreux parents d'élèves bénévoles et... au cours des manifestations a pu permettre aux enfants de nombreuses sorties.

Merci et bonne chance dans votre nouvelle vie à l'Île Maurice.



La retraite pour Mme PÉRIÉ



Lors d'une petite réception, le maire René Pouchot avec quelques élus avaient convié Mme Périé pour son départ à la retraite.

Elle a commencé en région parisienne comme institutrice suppléante en 1972 puis directrice d'école à 25 ans à Lisse dans la banlieue de Paris, Maître formation d'enseignement à l'école d'application à Evry en secteur d'éducation prioritaire. Elle passe et réussit son concours d'IEN (inspecteur de l'éducation nationale) en poste à Grigny Grande Borne. Arrivée en Haute-Savoie comme inspectrice de l'éducation nationale en 2002, elle y reste jusqu'en 2009, année à laquelle elle prend sa retraite.

29 mai 2010: Fête des mères



Beaucoup de monde à la salle des fêtes, pour le concert donné par les musiciens de Magland et de Chatillon/Cluses-Saint Sigismond. Dirigée par Philippe Babaz, les Maglanchards se firent entendre en première partie dans une série de morceaux très divers.

Durant l'entracte, les mamans présentes se virent offrir une rose par la commission du CCAS pour la fête des mères, puis un vin d'honneur fut offert par la municipalité.

En deuxième partie, ce fut autour de l'harmonie municipale de Chatillon/Cluses-St Sigismond, dirigée par Vincent Camer, qui interpréta quelques morceaux. Pour clôturer ce concert les deux harmonies exécutèrent un morceau d'ensemble « ABBA GOLD ». Le public ne ménagea pas ses applaudissements, se retira satisfait ainsi que les musiciens.



JUNIOR PNEUS

635, rue Charles de Gaulle
ZA de Vouilloux - 74 700 SALLANCHES
Tél. 04 50 58 37 13 - Fax 04 50 58 36 91
E-mail : juniorpneus@wanadoo.fr

PNEUS toutes dimensions :

• Voiture • 4x4 • Poids lourds • Agricole

Géométrie - Vidange - Freinage
Pot d'échappement - Rotule - Amortisseurs



RIAND

TRANSPORTS INTERNATIONAUX
STOCKAGE - LOGISTIQUE



FRANCE

RIAND SAS

229 Route de Gravin
B.P. 3 - MAGLAND
74308 CLUSES CEDEX
Tél. 33 (0)4 50 34 72 78
Fax 33 (0)4 50 90 20 62

GRECE

RIAND HELLAS

THESSI ZOYNO
GERMANIKA
19300 ASPROPYRGOS
Tél. 00 30 210 55 95 366
Fax 00 30 210 55 95 367



Magland: pour que le souvenir demeure

Vendredi soir : L'appel du 18 juin a été lancé à nouveau, 70 ans après son émission depuis Londres, par un jeune de l'harmonie municipale.

Ce dernier a en effet lu, devant un public toujours fidèle et attentif, le célèbre discours d'appel à la résistance du peuple Français, prononcé par Charles de Gaulle. S'en suivit un dépôt de gerbe, par le maire René Pouchot et Maurice Legendre ancien combattant et résistant. Après la cérémonie, sur la Place des anciens combattants, deux jeunes de l'harmonie municipale dévoilèrent la plaque commémorant le 70^e anniversaire de l'appel du 18 juin, entourés du maire, porte-drapeaux, anciens combattants pompiers, souvenir français, élu, harmonie municipale et le public. À l'issue de cette cérémonie un vin d'honneur fut offert par la municipalité au bar des sports.



DÉCOLLETAGE DE LA CASCADE

THEVENET Michel & Fils



DÉCOLLETAGE DE PRÉCISION
EN TOUS GENRES ET SUR TOUS MÉTAUX
Ø 1 à 52 mm

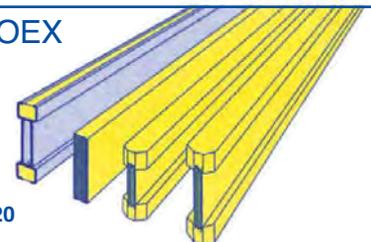
56, impasse de la Cascade - B.P. 11
MAGLAND - 74308 CLUSES CEDEX
Tél. 04 50 34 78 84 - Fax 04 50 34 75 03
e-mail : ddc@decolletage-cascade.com



60, rue de la Gare d'OEX
74300 MAGLAND
Tél. 04 50 58 05 77
Fax 04 50 58 20 61

FABRICANT des poutrelles
bois et aluminium G 16 et G 20

TOUS COFFRAGES SPÉCIAUX - MANNEQUINS
MOULES DE PRÉFABRICATION - BÂTIMENT - GÉNIE CIVIL
TRAVAUX PUBLICS - OUVRAGES D'ART





Les Cérémonies Patriotiques



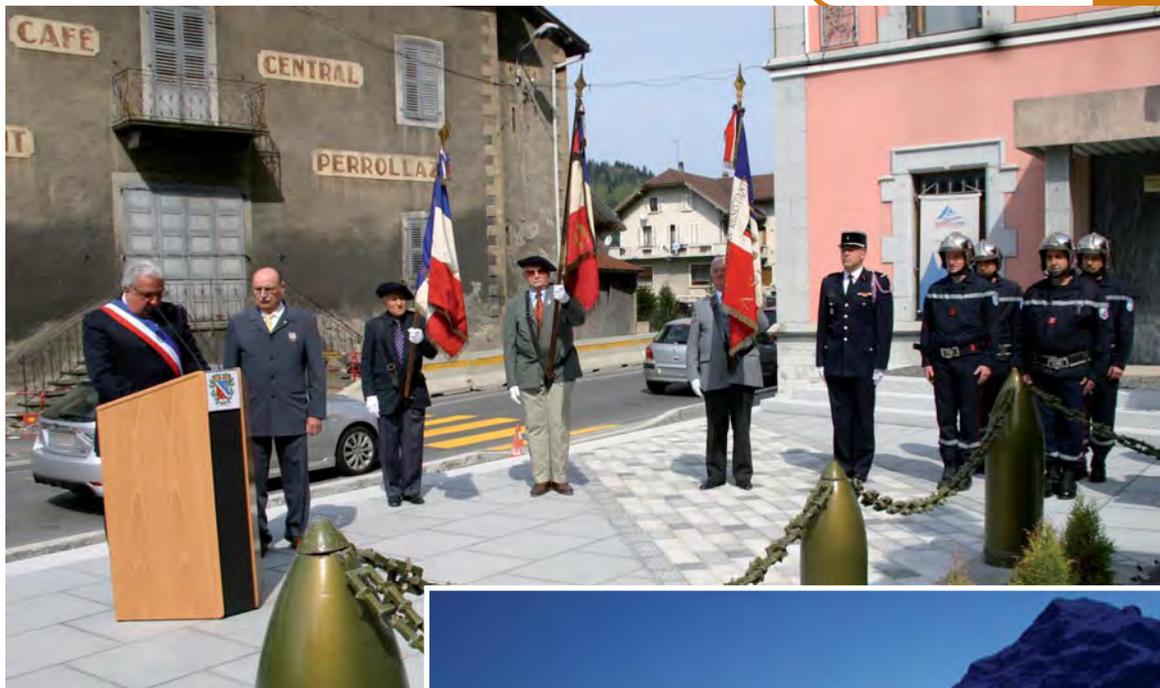
Le 8 mai



Le 18 juin



Le 14 juillet



La Journée du souvenir

*Le 4 décembre :
Cérémonie AFN*



Le 11 novembre



Au revoir M. BELLONI...



Lundi 13 décembre, 20 h 00: Monsieur le Maire René POUCHOT avait convié Monsieur BELLONI, Trésorier Principal à Cluses, entouré de quelques élus et personnel à une petite réception en son honneur pour son départ.

Le Maire ne manqua pas de le remercier de son travail pour la commune. Entré au Trésor comme « aide temporaire » en 1973, reçu au concours d'agent de recouvrement en 1975, il est nommé dans une petite perception de campagne en Haute-Marne. Reçu au concours de contrôleur en 1979 et nommé à la Trésorerie Générale de la Haute-Marne, il est inspecteur en 1981, Chef de poste à Chaource dans l'Aube en septembre 1982. Sa demande de mutation l'amène à la trésorerie de Satillieu en Ardèche où il restera 13 ans. Il est promu au grade de receveur percepteur à la trésorerie de Mâcon banlieue qui regroupe les communes du vignoble mâconnais de 2000 à 2005 puis Trésorier Principal à Mirecourt dans les Vosges avec en particulier le centre hospitalier spécialisé du département. Suite à une demande de mutation, il arrive à la Trésorerie de Cluses, le 4 avril 2008, pour remplacer Monsieur SIMOND, partant à la retraite.

Dernièrement, suite à une nouvelle demande de mutation Monsieur BELLONI va rejoindre la trésorerie d'Annonay le 3 janvier 2011. Monsieur BELLONI accompagné de son épouse, reçurent cadeau et fleurs en témoignage de sympathie avant de prendre le verre de l'amitié.

Au revoir... Odile



Elle est née en 1953 dans une petite commune de Bretagne à Sérent dans le Morbihan. Issue d'une famille nombreuse, elle a vite connu le monde du travail et a commencé en 1969 dans la restauration et ce pendant 5 ans. En 1974, elle s'inscrit au concours des PTT à l'époque, après avoir reçu son examen, elle débuta à Sérent dans sa propre commune. Elle effectua des remplacements dans diverses communes telles que, Malestroit, Belle île en mer, Gouilly et Elven. En 1976, Odile fut mutée à Paris, passage obligatoire à cette époque, elle y restera jusqu'en juillet 1991, date de son arrivée en Haute-Savoie au bureau de poste de Cluses où elle restera jusqu'au 1^{er} avril 2007 date de son arrivée à Magland où elle restera jusqu'au 27 février 2010. **Pour son départ définitif pour la Bretagne, Odile avait convié des collègues de travail, des amis à un buffet à la salle des fêtes de Magland.** On pouvait noter la présence de M. Le Frant directeur des postes de secteur, il ne manqua pas de retracer la carrière d'Odile, et la remercia pour ces 36 ans de bons et loyaux services.

Un nouvel agent patrimonial de l'ONF

En remplacement de Patrick BOU-CHARD, un nouvel agent patrimonial de l'Office National des Forêts vient d'être nommé à Magland, Monsieur VIGOUREUX Hervé. Marié, trois enfants, il est originaire de Sologne à proximité d'Orléans. Il a déjà un frère aîné, qui est agent forestier de l'ONF en Saône et Loire.



Il a passé son BEPA forestier en 1988 et BTA en 1990 à l'école de sylviculture de Croigny dans l'Aude et son BTS en 1992 à l'école des Barres dans le Loiret. Après l'obtention du concours d'entrée à l'ONF, il est nommé à son premier poste dans le territoire de Belfort, puis en montagne dans la Tarentaise à Saint-Jean de Belleville (Les Menuires/Val-Thorens), ensuite dans le Doubs à Mouthe. À Magland, il s'occupera de la forêt communale et domaniale de la Rippaz.



Une colo très internationale

Comme chaque année et depuis de plus de dix ans, la colonie de Gonfreville l'Orcher (Ville de Normandie), située au village de Gravin, à Magland, accueille un groupe de Sahraouis, accompagné d'un adulte parlant français.



Gonfreville l'Orcher apporte à ce peuple une aide matérielle et humanitaire. Les élus et le comité de jumelage de cette ville vont régulièrement visiter les camps de réfugiés. Les enfants passent leur séjour d'été en France dans des familles françaises et profitent pendant une quinzaine de jours des locaux de la colonie et des activités proposées. Au cours de la réception d'accueil, organisée, hier soir par la municipalité de Magland, l'accompagnateur des jeunes Sahraouis a vivement remercié, les élus ainsi que le personnel de l'établissement pour l'attention qui leur a été réservée.

Notons également, qu'un groupe de jeunes Allemands venu de Berlin, capitale avec laquelle Gonfreville l'Orcher est jumelée, est aussi présent à la colonie, les élus de Gonfreville l'Orcher et Magland, la réception s'est terminée par le verre de l'amitié suivi d'un buffet et de cadeaux offerts par la municipalité de Magland aux jeunes Saharouis.

Bonne retraite Joëlle Perret

Une sympathique et conviviale réception s'est déroulée à la mairie, en présence du maire René POUCHOT, quelques élus, collègues de Joëlle et la directrice de l'école maternelle, afin de **fêter le départ à la retraite de Mme Joëlle PERRET qui a fait carrière pendant 36 années à la mairie.**

Elle est recrutée le 1^{er} octobre 1974, en tant que femme de service contractuelle, afin d'assurer divers travaux au groupe scolaire du Chef-Lieu. Titularisée le 1^{er} juillet 1977, en qualité d'agent spécialisé des écoles maternelles, au 1^{er} janvier 1989, elle est intégrée dans le cadre d'emplois des agents d'entretien territoriaux; elle bénéficie d'un avancement de grade au 1^{er} janvier 1992, et devient ainsi agent d'entretien qualifié. Au 30 août 1992, Mme PERRET est intégrée dans le cadre d'emplois des agents spécialisés des écoles maternelles, et est nommée ATSEM de 1^{re} classe; au 1^{er} janvier 2008, elle fut nommée ATSEM principal de 2^e classe; notons que Mme PERRET a reçu la médaille du travail argent en 1996 et l'or en 2006.



Après avoir retracé la carrière de Mme PERRET Joëlle, le maire ne manqua pas de lui dire qu'il avait apprécié son travail et surtout sa franchise envers ses employeurs et les directrices d'écoles. « C'est un nouveau départ, avec ton mari Roger qui lui aussi est en retraite, vous aurez la possibilité de vous consacrer à vos occupations favorites ». Le Maire au nom du Conseil Municipal, la directrice de l'École Maternelle et son équipe et en son nom personnel lui souhaita une heureuse retraite. Pour marquer ce départ, fleurs et cadeaux lui ont été offerts suivi du verre de l'amitié.

Inauguration des panneaux signalétiques

À l'occasion de la Fête de la Saint-Maurice à laquelle participaient le député-maire de Gonfreville l'Orcher, Monsieur Jean-Paul LECOQ et le maire de Barzio, Monsieur Andrea FERRARI, deux panneaux signalétiques ont été inaugurés à l'entrée de la place en présence des trois maires :

Gonfreville l'Orcher :
770 km

Barzio : 340 km



Les travaux avancent à l'APEI



Vendredi 8 octobre, élus, entrepreneurs et l'association ont été conviés à la visite de l'avancement des travaux de l'APEI.

Il a fallu dix ans pour que ce projet se concrétise, l'architecte a fait visiter le nouvel établissement qui coûtera 7000000 €. Il comportera des salles de vie, dortoirs, des salles pour les activités (bois, peinture, jeux, informatique, soin du visage). Le bâtiment accueillera 46 personnes (36 internes et 10 externes) pour les handicapés mentaux qui ne peuvent travailler à l'extérieur. Ce bâtiment devrait s'achever pour septembre 2011.



Société Nouvelle
Anthoine émile 

"La Tour Clerton" - 985, route des Villards - 74300 MAGLAND
Tél. 04 50 34 70 59 - Fax 04 50 34 79 87

DÉCOLLETAGE DE PRÉCISION - APPAREILLAGE

 **Michel BURNIER & Fils**
www.decolletage-burnier.com

788, rte du pont rouge
74300 MAGLAND - FRANCE
Tél. +33 (0)4 50 34 72 31
Fax +33 (0)4 50 34 79 95
contact@decolletage-burnier.com

 **Valérie VOIGNIER - Auto Entrepeneur**
511 rte des grottes de Balme - 74300 Magland
☎ 06 24 78 44 76 - 04 50 47 96 91
valerie.voignier@sfr.fr

 **TRI A DOMICILE** 

Occasionnel ou long terme. Visuel, loupe, appareil de contrôle...

Banque Laydernier 

Une autre vision de la banque

Agence de **MAGLAND** - 1044 rue Nationale
Tél. : 04 50 34 70 55 - www.banque-laydernier.fr



Les pompiers fêtent leur Sainte Patronne

Les sapeurs pompiers du groupement de la vallée de l'Arve s'étaient donné **rendez-vous au CPI de Magland, ce centre de secours compte 30 pompiers volontaires sous les ordres de l'Adjudant-Chef Éric GAY, pour fêter Sainte-Barbe**. Une soirée protocolaire mais sympathique. La cérémonie débuta par une prise d'armes ; le commandant Jean-Yves BROBECKER, chef de groupement de la vallée de l'Arve passa les troupes en revue, il invita ensuite Monsieur Jean-Loup GALLAND, Président du Conseil d'Administration du SDIS, le Colonel Jean-Marc CHABOUD, directeur départemental du SDIS et Monsieur René POUCHOT, Maire de Magland à rendre les honneurs au drapeau et passer les troupes en revue, accompagnés par la musique de l'harmonie municipale.

À cette occasion, six sapeurs-pompiers furent médaillés :

- **Médaille pour 20 ans de service :** médecin-capitaine Christophe CHAPPAZ, adjudant-chef Xavier PAQUET, adjudant Marc JOGUET et le caporal-chef Franck PRADEL ;
- **Médaille de vermeil pour 25 ans de service :** l'adjudant-chef Jean-Marc RICHIER,
- **Médaille d'or pour 35 ans de service :** le major Christian LENGLET.
- **Promotions pour 8 sapeurs pompiers :** Adjudant Marc JOGUET promu au grade d'adjudant-chef, sergent-chef René BRONDEX élevé au grade de Sergent, le caporal-chef Raphaël DEGUELDRE, les caporaux Alexandre MALE-SIEUX et Jean-Luc MATTEL, élevés au grade de caporal, les sapeurs, Jérôme BIBOLLET, Quentin GAY et Gatien ROUX.





À l'issue de la cérémonie, toutes les personnes présentes ont été conviées à se rendre dans la remise. C'est le commandant BROBECKER qui prit la parole en premier, il demanda tout d'abord une minute de silence pour rendre hommage aux 10 sapeurs pompiers français décédés au cours de cette année, ainsi qu'aux sapeurs pompiers actifs ou retraités du SDIS 74. Du côté développement, le CPI de Servoz est en rénovation, nouveau casernement du CPI de Flaine, casernement du CS de Cluses, rénovation et agrandissement du CS de Sallanches, finalisation d'un dossier important, le regroupement des centres de Scionzier et Marnaz. D'autres allocutions ont été prononcées par René POUCHOT, le colonel Jean-Marc CHABOUD et Jean-Loup GALLAND.



On pouvait noter aussi la présence de Pierre DEVANT, conseiller général, Gérard MAURE, maire-honoraire de Thyez, Loïc HERVÉ, maire de Marnaz, Sylviane NOËL représentant le député maire Martial SADDIER, élus de Magland et de différentes communes, officiers, sous-officiers et sapeurs des différents centres de la Vallée de l'Arve.



Secteur Savoie

1425, boulevard Lepic - BP 302
73103 AIX-LES-BAINS

**DISTRIBUTION ET GESTION
EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT**

- Services de l'eau et de l'assainissement
- Services aux industriels
- Travaux d'équipement et de canalisation
- Gestion des boues d'épuration

**▶ SERVICE CLIENTÈLE
0810 402 402**



La bibliothèque inaugure ses nouveaux locaux

Cela fait quelques mois, que le conseil municipal a décidé de déplacer la bibliothèque municipale. Ce choix s'est décidé, car les anciens locaux se situant au bord de la RD 1205, ne mettaient pas en sécurité les enfants des écoles et n'étaient pas adaptés pour les handicapés. Il aurait fallu faire de nombreux travaux pour faciliter en toute sécurité l'accès à cette bibliothèque. **Après avoir réfléchi à ce problème, le conseil municipal a décidé pour de nouveaux locaux au foyer culturel.** Ce nouveau site se trouvant place de l'Église, c'était un moyen de réunir une partie du culturel en un même point, de sécuriser les enfants des écoles qui viennent régulièrement dans cet établissement ainsi que les habitants et avoir un accès plus facile pour les personnes handicapées.



À cette occasion, Pascale HALLE, responsable de la Bibliothèque avait invité Monsieur Jean-François PAROT, auteur de romans policiers historiques adaptés sur France 2 sous le nom de Nicolas LE FLOC, ceci avec le partenariat d'Esperluette, salon du livre de Cluses et de Savoie-Biblio « Bibliothèque Départementale ».

Une dédicace fut organisée lors de cette rencontre avec la présence d'une librairie. Pour cette inauguration on pouvait noter la présence de René POUCHOT, Maire de Magland, quelques élus, les bénévoles de la bibliothèque, les entreprises qui ont participé à la restructuration de ces salles et quelques habitants de Magland.

Les agents communaux médaillés

Le 17 décembre, le Maire, René POUCHOT a rendu hommage à deux agents communaux qui ont mérité une médaille, pour leur engagement, leur fidélité et leur dévouement au service de la collectivité et qui ont déjà accompli un long parcours professionnel.

Les deux médaillés de l'an.

Il s'agit de Joëlle PERRET recrutée le 1^{er} octobre 1974 en tant que femme de service, titularisée en 1977, nommée agent spécialisé des écoles maternelles. En 1979, Joëlle PERRET, est intégrée dans le cadre d'emplois des agents d'entretien territoriaux et bénéficie en 1992 d'un avancement, nommée ATSEM de 1^{re} classe, en 1996, elle reçoit la médaille d'argent régionale départementale et communale, puis la médaille de vermeil en 2006, en 2008 elle est promue ATSEM principale, elle est en retraite depuis le 28 août 2010. Le Maire, René POUCHOT eut l'honneur de lui remettre la médaille d'or régionale, départementale et communale pour 36 ans de carrière, consacrés entièrement aux écoles de Magland.



Jacky DUMAZ, intègre les services techniques le 1^{er} septembre 1980, titularisé en 1981, nommé chef ouvrier en 1985 puis contremaître en 1987. En 1988, il devient agent de maîtrise, en 1991 agent de maîtrise qualifié, en 1995, agent de maîtrise principal, intègre le cadre des contrôleurs territoriaux de travaux. En 2000, il reçoit la médaille d'argent, devient contrôleur principal en 2005 et contrôleur chef en 2009. En parallèle, à sa carrière de fonctionnaire, Jacky DUMAZ, a servi en tant que pompier volontaire durant 28 ans. Il reçut des mains du Maire, la médaille de vermeil régionale, départementale et communale pour 30 ans de service.

Félicitations à tous les deux.



La Tournée du Père Noël



Noël des Écoles



Marché de Noël



Noël sur
la Place



Noël des Employés Communaux



Noël des Pompiers



Noël sur la Place



Cérémonie des Vœux



L'Harmonie municipale a brillamment ouvert la traditionnelle cérémonie des vœux, moment fort et parenthèse consensuelle de la vie locale destinée à montrer la cohérence de l'action municipale, le 14 janvier à la salle des Fêtes, chaleureusement encouragée par un nombreux public.

Ensuite Fernande Auvernay, 1^{re} adjointe, a présenté le bilan de l'année 2010 qui, globalement, a vu la réalisation de ce qui avait été prévu : poursuite de la sécurisa-

tion de la traversée du Chef-lieu, merlons de protection à La Grangeat, sécurisation et réfection de la route de Lutz, transfert de la bibliothèque au Foyer Culturel, réhabilitation de la maison forestière pour accueillir le nouveau garde forestier, M. Vigoureux, projets immobiliers pour deux lotissements privés, achats de terrain pour la réserve foncière, plan d'aménagement forestier de la commune pour les 15 ans à venir, nouveaux jeux extérieurs de l'école maternelle avec protection au sol, achats de défibrilla-





teurs, l'arrosage automatique du terrain de foot. Elle a ensuite énuméré les diverses manifestations : journée des anciens, fête des mères, journée environnement, concours des maisons fleuries, signature d'un partenariat entre les OMS de Magland et de Gonfreville l'Orcher, Fête de la St Maurice où ont été célébrés les 120 ans de l'Harmonie municipale et les 150 ans de l'annexion de la Savoie à la France, avec la participation de l'Harmonie Italienne de Barzio, inauguration de deux panneaux « GONFREVILLE L'ORCHER 770 km » et « BARZIO 340 km » en présence des deux maires respectifs, M. Jean-Paul Lecocq et M. Andrea Ferrari. Elle a ensuite évoqué les divers services à la population, garderie, restaurant scolaire, centre de loisirs, animation jeunesse, portage des repas, service à domicile, la maison de retraite avec l'arrivée du nouveau directeur M. Chocq et a remercié chaleureusement les agents et le personnel administratif et technique. Après avoir remercié également l'ensemble des associations et des bénévoles, elle a adressé ses meilleurs vœux au nom du Conseil Municipal à M. le Maire, à sa famille et à toute la population. De longs applaudissements ont suivi.

M. le Maire a pris la parole à son tour pour la remercier ainsi que le Conseil municipal et leur présenter ses vœux pour une année pleine d'enthousiasme et de volontarisme malgré un avenir sombre et incertain. La réforme territoriale diminue sensiblement les entrées fiscales de la commune et obligera donc à une modification de la politique et du système. La collectivité devra choisir de mutualiser certaines ressources et services de

façon à faire plus avec moins. C'est ce chemin que Magland essaye d'emprunter avec la future communauté de communes du bassin clusien pour assurer son avenir. Les chantiers pour 2011 ne sont pas pour autant négligés : la maison médicale au cœur de la commune, un nouveau restaurant scolaire pour l'école du Chef-lieu, la création d'une aire de Skate Parc, l'achat d'un engin de déneigement en remplacement de l'Unimog, la dernière tranche de l'aménagement du Chef-lieu, l'adhésion à l'épicerie sociale de Cluses, les travaux au Pont de la Mine avec la commune d'Araches, le projet de la maison de la Forêt et du Bois à la Rippaz, la mise en souterrain des réseaux secs avec un nouvel éclairage public à la Tour Noire, une piste forestière entre Balme et Chez Party, des travaux d'équipement public et bien d'autres réalisations à Flaine sans oublier le planning de l'opération concernant les études de faisabilité du transport par câble entre Magland et Flaine via Les Carroz qui s'échelonneront sur 2011 et 2012 et enfin l'adhésion de Magland à l'Agenda 21 dans le cadre du contrat de développement durable Rhône Alpes. Après des vœux chaleureux de bienvenue aux nouveaux habitants de Magland, après les remerciements et les vœux adressés aux employés municipaux, aux bénévoles, aux administrations, aux partenaires institutionnels et de service, après les remerciements spécifiques à Robert Ronchini et Jean-Bernard Beaumont et à tout le personnel qui ont organisé la soirée, M. le Maire a laissé la place à l'Harmonie Municipale qui s'est fait forte d'accompagner Michel MINO dans un court répertoire pour le plus grand plaisir du public.

André PASIAN

Les bibliothèques sonores de l'association des donneurs de voix

La Bibliothèque Sonore d'Annemasse va fêter en 2012 son 35^e anniversaire et nous sommes toujours étonnés d'apprendre que la plupart des personnes qui auraient besoin de nos services ignorent notre existence.

Nous proposons un service gratuit : la mise à disposition de livres ou de revues enregistrés, par nos bénévoles (donneurs de voix), sur K7 ou CD MP3. Ces ouvrages peuvent être retirés lors de notre permanence, le jeudi à Annemasse ou expédiés en franchise postale au domicile de l'Audio-lecteur.

Nos services sont grandement appréciés par tous ceux qui retrouvent ainsi la joie d'écouter les livres qu'ils aiment et aident à rompre la solitude de beaucoup.

Bibliothèque Sonore d'Annemasse

3 rue Aristide-Briand
BP 178 - 74 100 ANNEMASSE
Tel. : 04 50 92 33 40
Courriel : 74A@advbs.fr
Permanence : les jeudis de 9 h 00 à 11 h 30



Gestion des épisodes de pollution, *Que dit l'arrêté préfectoral ?*

Recommandations et mesures d'urgence

Les Recommandations

Deux types de recommandations à destination de la population :

➔ Sanitaires. Des conseils permettant à chacun de se protéger au mieux :

- Respecter les traitements médicaux
- Éviter les conduites à risque (usage de solvants, tabac, activités physiques intenses)

➔ Comportementales :

- En matière de déplacements :
 - Privilégier les modes de transports alternatifs (marche, vélo, transports publics,.....)
 - Réduire sa vitesse si l'utilisation d'un véhicule est indispensable
- À la maison
 - Reporter l'utilisation d'appareils individuels de chauffage et de cuisson utilisant des combustibles solides (bois, charbon), s'ils ne sont pas les modes principaux.
 - Éviter d'utiliser des solvants
- Au travail : renforcer la surveillance des appareillages de traitement des vapeurs, de dépoussiérage, de climatisation

Les Mesures d'urgence

Ces mesures permettent de réduire les rejets polluants des sources majeures :

- ➔ Le trafic routier
 - Renforcement des contrôles (antipollution, contrôles techniques, vitesse)

Mesures concernant le stationnement, visant à inciter les résidents d'un quartier à ne pas utiliser leur véhicule, et a contrario dissuader les non-résidents de stationner (modulation tarifaire, interdictions...)

Limitation de la vitesse maximale : - 20 km/h pour les véhicules légers sur tous les axes où la vitesse habituelle est supérieure à 70 km/h

Circulation alternée : au plus haut niveau d'alerte (3), environ un véhicule sur deux est frappé d'interdiction de circuler, selon le numéro de sa plaque minéralogique

- ➔ Les activités agricoles
 - Interdiction de l'écobuage

- ➔ L'industrie
 - Report d'actions de maintenance
 - Suspension d'activités polluantes
 - Remplacement de combustibles par d'autres moins polluants

Pour s'informer

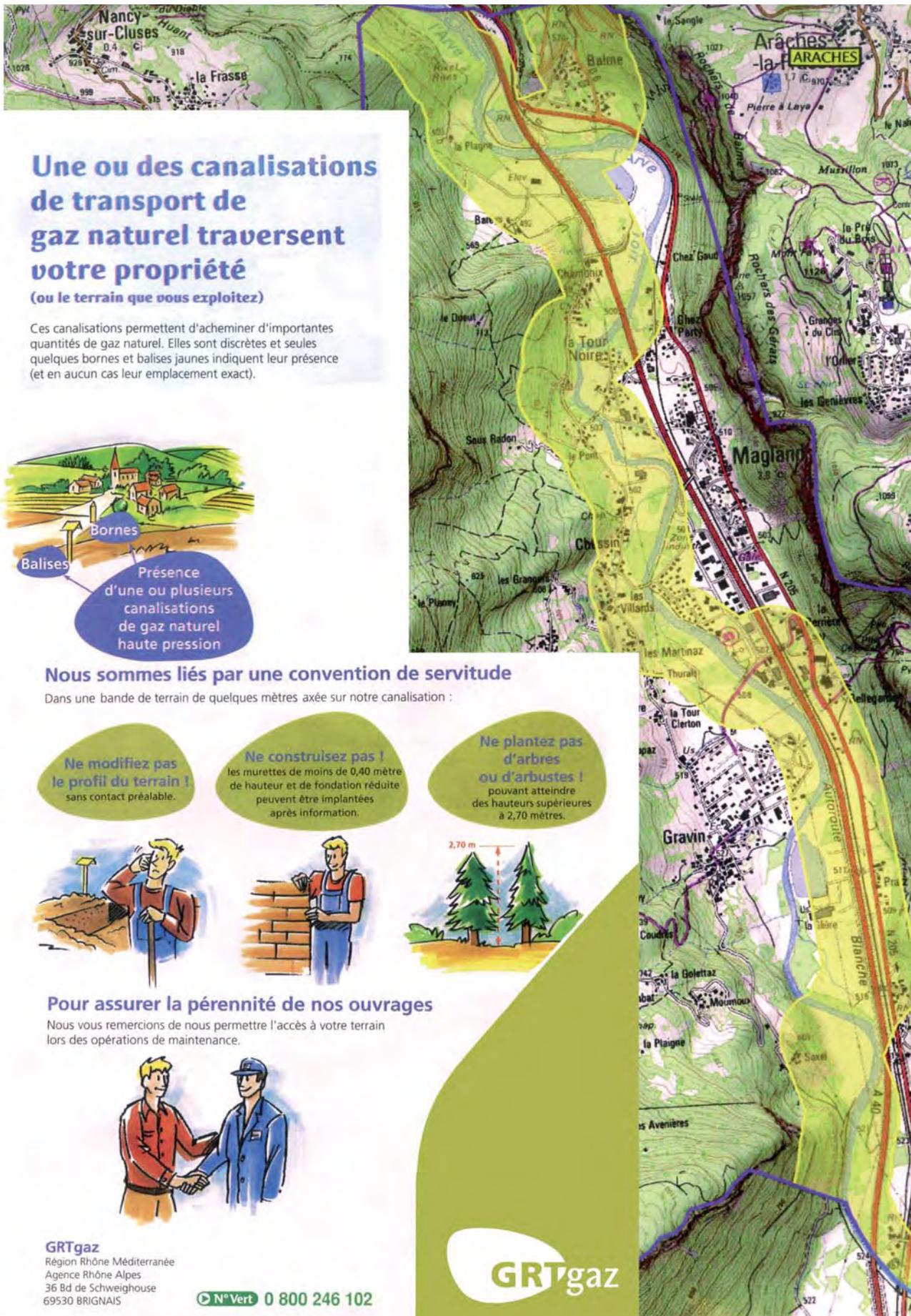
- ➔ Les recommandations du Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France : www.atmo-rhonealpes.org

- ➔ L'Agence Régionale de Santé ou sa délégation départementale : www.ars.rhonealpes.sante.fr/Internet.rhonealpes.0.html

- ➔ Les informations disponibles liées au niveau et à la nature des pollens sur le site internet : www.msa.asso.fr

- ➔ Consulter le dossier de presse « POLLUTION ATMOSPHERIQUE : Un nouveau dispositif préfectoral de communication et d'actions d'urgence les jours pollués »

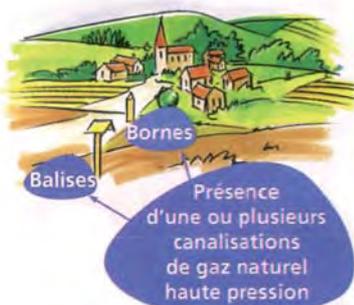
Conduite de Gaz Naturel



Une ou des canalisations de transport de gaz naturel traversent votre propriété (ou le terrain que vous exploitez)

(ou le terrain que vous exploitez)

Ces canalisations permettent d'acheminer d'importantes quantités de gaz naturel. Elles sont discrètes et seules quelques bornes et balises jaunes indiquent leur présence (et en aucun cas leur emplacement exact).



Nous sommes liés par une convention de servitude

Dans une bande de terrain de quelques mètres axée sur notre canalisation :

Ne modifiez pas le profil du terrain !
sans contact préalable.



Ne construisez pas !
les murettes de moins de 0,40 mètre de hauteur et de fondation réduite peuvent être implantées après information.



Ne plantez pas d'arbres ou d'arbustes !
pouvant atteindre des hauteurs supérieures à 2,70 mètres.



Pour assurer la pérennité de nos ouvrages

Nous vous remercions de nous permettre l'accès à votre terrain lors des opérations de maintenance.



GRTgaz
Région Rhône Méditerranée
Agence Rhône Alpes
36 Bd de Schweighouse
69530 BRIGNAIS

0 800 246 102

GRTgaz



La nouvelle brigade Cluses/Scionzier a été inaugurée le 16 décembre 2010

Rationaliser les moyens pour être plus efficace, c'est l'enjeu de la nouvelle gendarmerie de la communauté de brigades Cluses/Scionzier.

Elle a été inaugurée le 16 décembre 2010 par le Colonel Bertrand François, Commandant de groupement de gendarmerie de Haute-Savoie, le député Martial SADDIER, le Général GRANDCHAMPS, commandant de la gendarmerie de la Région Rhône-Alpes, le Sous-Préfet de Bonneville, le Président du SIRCA, Jean-François BRIFFAZ, les maires des deux cantons.

Huit ans ont été nécessaires pour que le projet aboutisse et en 2006, il a fallu la création du SIRCA (Syndicat Intercommunal pour la réalisation du casernement de gendarmerie de la communauté de brigades Cluses/Scionzier). Afin de réaliser des investissements à moindre coût, la maîtrise d'ouvrage a été déléguée à la SEMCOD A (Société d'Economie Mixte de Construction du Département de l'Ain).

Le lieutenant GARCIA, commandant de la brigade explique que les effectifs ont été maintenus (43 hommes) et que cette mutualisation des moyens permettra une meilleure gestion administrative, une meilleure gestion des opérations et une meilleure coordination des équipes sur le terrain.

Coût: 10 millions d'euros
de travaux hors terrain et viabilité.

Brigade de gendarmerie Cluses/Scionzier

130, rue de la Gendarmerie
à Scionzier
Tél. : 04 50 18 49 90

En cas d'urgence, composez le 17 ou le 112.





Syndicat Mixte de Développement de l'Hôpital intercommunal Annemasse Bonneville

CHIAB 21 OCTOBRE 2010



Les activités du Syndicat Mixte de Développement de l'Hôpital intercommunal Annemasse Bonneville ont encore été denses cette année 2010.

En effet, les viabilités nécessaires au nouvel hôpital de Contamine sont maintenant bien avancées :

- le réservoir d'eau potable d'une capacité de 800 m³ et le réseau d'eau associé sont achevés. Le réseau de télécommunications est, quant à lui, réalisé pour les trois-quarts. Le SMDHAB a déboursé en 2010 plus de 870 000 € pour ces équipements, dont les coûts globaux s'élèvent à 1,4 millions d'euros.
- Les raccordements électriques ont été commandés à ERDF pour un montant de 266 600 €. Le site est également raccordé au gaz naturel.

- En terme d'assainissement, le Syndicat de Bellecombe a réalisé la connexion avec le collecteur d'eaux usées existants. Un réseau spécifique aux rejets de l'hôpital reste à construire en 2011. Le SMDHAB va participer à hauteur de 190 000 € à ces travaux.

En terme de voirie, le SMDHAB a également acquis les terrains nécessaires et a réalisé la voie de secours de l'hôpital.

De son côté, le Conseil Général a lancé une consultation d'entreprises pour la réalisation de l'accès principal

La construction du bâtiment respecte le planning prévu. Celui-ci doit être livré fin juillet 2011 en vue du transfert progressif des services des sites d'Annemasse et Bonneville et d'une ouverture du centre hospitalier au 1^{er} trimestre 2012.

G. Bonnet
Location de véhicules

Haute-Savoie Tourisme
Transport de personnes
7j/7 et 24h/24

LOISIRS - EXCURSIONS - SÉJOURS
SERVICE LIMOUSINE

Tél. 04 50 90 80 43 - Portable 06 08 64 86 08

61 route Nationale - 74300 Magland
E-mail : hst-flaine@orange.fr - Site : www.haute-savoie-tourisme-74.com

COLAS
Rhône-Alpes
Auvergne

**Colas & vous,
une proximité
de tous les instants**

Agence de Bonneville
130 avenue de la Roche Parnale
ZI les fourmis
74130 BONNEVILLE
Tel : 04 50 25 22 90
Fax : 04 50 25 61 23

Secteur de Bonneville
Tel : 04 50 25 22 96
Fax : 04 50 25 22 98

Agenda 21

Une preuve concrète de leur volonté de travailler ensemble: les maires de Cluses, Magland, Marnaz, Mont-Saxonnex, Nancy-sur-Cluses, Le Reposoir, Scionzier et Thyez ont signé une charte pour le développement durable de leur territoire.



Les Maires des 8 communes, de gauche à droite: Gilbert CALALLA Thyez, Maurice GRADEL Scionzier, Loïc HERVE Marnaz, Jacky MARTINELLI Mont-Saxonnex, Jean Claude LEGER Cluses, Sylviane NOEL Nancy-sur-Cluses, Jean-Pierre BLANCHET Le Reposoir, René POUCHOT Magland.

L'Agenda 21 est un projet global et concret, dont l'objectif est de mettre en œuvre progressivement et de manière pérenne le développement durable à l'échelle d'un territoire. Il est porté par la collectivité et mené en concertation avec tous ses acteurs: élus et personnels, habitants, associations, entreprises, structures déconcentrées de l'Etat, réseaux de l'éducation et de la recherche...

Il se traduit par un programme d'actions visant à améliorer la qualité de vie des habitants, économiser les ressources naturelles et renforcer l'attractivité du territoire.

Le Sommet de la terre à Rio en 1992 puis la charte européenne des villes pour la durabilité en 1994 donnent aux autorités locales un rôle prépondérant pour aborder avec efficacité les défis du XXI^e siècle et incitent les collectivités à élaborer des « Agenda 21 » locaux, en y impliquant fortement les habitants, l'ensemble des acteurs locaux et les entreprises. La démarche, fondée sur un diagnostic concerté, va permettre de concevoir un projet stratégique traduit par un plan d'action périodiquement évalué et renforcé.

La Charte locale de développement durable s'articule autour de six axes, déclinés en objectifs stratégiques pour le territoire:

- 1. Prise en compte des enjeux climatiques et économiques dans les déplacements, l'énergie et l'habitat;**
- 2. Organisation spatiale respectueuse des équilibres sociaux et environnementaux;**
- 3. Services de qualité pour un territoire attractif et solidaire;**
- 4. Mobilisation de l'économie au service du développement durable;**
- 5. Préservation des ressources et de l'environnement local;**
- 6. Gouvernance locale au service du citoyen et d'un territoire ouvert sur le monde.**

Depuis début mai, un forum et deux ateliers de concertations avec les habitants et les associations ont permis aux élus de travailler à des programmes d'actions à court, moyen et long termes. Le premier programme d'actions devrait voir le jour avant la fin de l'année.

Commission finances Année 2010



Budget Primitif Commune

Fonctionnement	5 717 746,00 €
Investissement	8 576 128,35 €



Budget Primitif Eau

Fonctionnement	525 536,00 €
Investissement	875 561,15 €



Budget Primitif Bois

Fonctionnement	256 822,88 €
Investissement	220 285,35 €



Budget Primitif CCAS

Fonctionnement	417 725,00 €
Investissement	53 117,56 €



Budget Primitif EHPAD

Fonctionnement	1 350 368,00 €
Investissement	9 666,69 €

MARTINELLI Didier

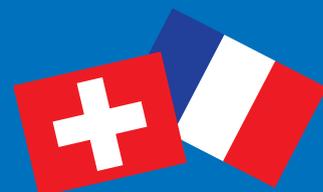
MARBRERIE FUNÉRAIRE

407, Route de Villy
74700 SALLANCHES

Tél. / Fax
04.50.58.54.43



Important: Travailleurs Frontaliers

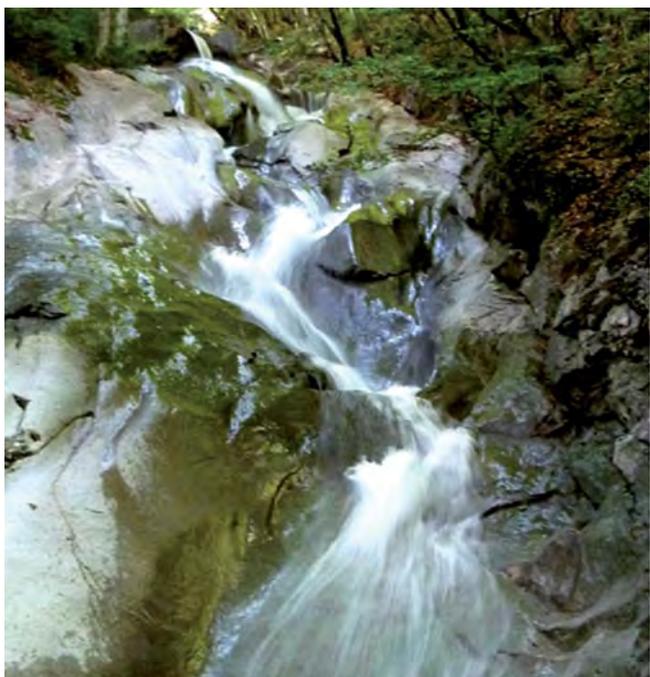


Afin de respecter la réglementation budgétaire, nous remercions toutes les Personnes travaillant en Suisse de bien vouloir venir s'inscrire au secrétariat de la Mairie.

J. CROZET,
Déléguée aux Finances

Sécurisation du canyon de Balme

Suite à l'accident d'août 2007 qui avait fait deux morts et une blessée grave dans le canyon de Balme, le préfet avait initié un plan canyoning afin de **sécuriser les principaux canyons les plus fréquentés du département.**



À l'issue de deux années d'échange entre les communes d'Arâches et de Magland et le Comité départemental de pilotage du canyoning de Haute-Savoie (CDPC74), le canyon des Rots appelé plus communément Canyon de Balme fait partie des cinq premiers canyons qui ont fait l'objet d'actions de sécurisation, nettoyage et signalisation afin d'en pérenniser le site.

C'est ainsi que depuis juillet 2010, **deux panneaux d'information ont été placés** le long de la route de Flaine, un en partie amont du canyon sur Arâches et un en partie aval sur le parking au-dessus du hameau de Balme.

Les pratiquants y trouveront ainsi la fiche technique du canyon, son tracé, toutes les consignes de sécurité, le rappel des équipements nécessaires à une pratique en toute sécurité ainsi que les principaux numéros d'appel en cas de secours, le tout en français et en anglais.

Les pratiquants y trouveront ainsi la fiche technique du canyon, son tracé, toutes les consignes de sécurité, le rappel des équipements nécessaires à une pratique en toute sécurité ainsi que les principaux numéros d'appel en cas de secours, le tout en français et en anglais.

Jean-Bernard BEAUMONT

Vice-Président de la Commission Plan de Prévention des risques et de Sécurité du Grand-Massif

Pour toute information complémentaire:

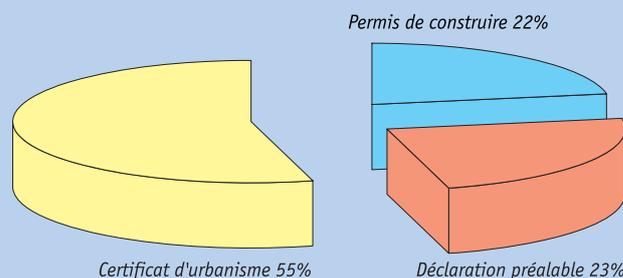
Se reporter au site du Comité Départemental de Pilotage du Canyoning en Haute-Savoie : <http://cdpcanyon74.org>



Rapport d'activité de l'Urbanisme 2010

- 39 demandes de permis de construire délivrés représentant 29 logements individuels et 10 logements collectifs.
- 41 Déclarations préalables (ex-déclarations de travaux)
- 95 Certificats d'Urbanisme
- Aucune demande de Permis d'aménager formulée en 2010.

Jean-Bernard BEAUMONT
Vice Président de la Commission Urbanisme





La Voirie

En 2010, la sécurisation de la traversée du Chef-lieu sur la RD 1205 s'est poursuivie et a représenté une partie très importante des travaux de voirie. Au niveau de la chaussée, c'est la portion comprise entre la mairie et la route du Crêtet qui a été aménagée après la réfection des réseaux secs et humides, ce qui a engendré d'énormes difficultés dues à l'alternat.

La dernière tranche de ces travaux concernera le carrefour giratoire entre la RD 1205 et la route du Crêtet au printemps 2011.

Autres travaux importants réalisés : *la seconde tranche de la rénovation de la route de Lutz*, depuis le rocher mouillé jusqu'à la RD 1205 avec la sécurisation et l'assainissement du rocher (travaux de purge et pose de filets de protection). En même temps, la canalisation des eaux pluviales depuis le réservoir d'eau de La Grangeat.



Également, *rénovation de l'ancienne route des Villards et entretien de la route de Montferrond* depuis les Ranziers. Enfin, *réparation de murs bordant les voies communales* à la Tour Noire et à Chamonix-Mottet.

Sans oublier le *fauchage des bords des voies communales* qui a été effectué comme chaque année.

L'hiver 2010-2011 a été précoce et la neige abondante, tombée en novembre, a déjà nécessité *l'utilisation de 143 tonnes de sel au 15 janvier* (contre 120 tonnes l'hiver précédent!) pour la sécurisation des routes communales.

Un grand merci aux équipes de déneigement municipales et privées qui assurent cette prestation avec beaucoup de conscience sous la direction organisée de Loïc Plusquellec, directeur des services techniques.

André PASIAN
Vice Président de la commission Voirie



Commission travaux et bâtiments

École Maternelle

Fourniture et pose d'équipements de jeux

Château de Bellegarde

Restauration de la cheminée

Maison Forestière de la Grangeat

Réhabilitation de la maison forestière (Remise aux normes de l'installation électrique, peinture, menuiserie et remplacement de la chaudière).



Bibliothèque

Fourniture et livraison de mobilier



Rénovation murs

Tour Noire, Chamonix, Chef-lieu et place des anciens combattants et réfection de barrières du pont à Chamonix.



Barrières du pont à Chamonix



Mur du Chef-lieu



Mur à Chamonix



Mur de Tour Noire



Mur du Chef-lieu

Flaine - Bâtiment l'Étoile Polaire

Construction d'appartements pour les saisonniers (49 logements).



EHPAD

L'extension de la résidence est terminée, il ne reste plus que la restauration de l'ancien bâtiment qui devrait se terminer en juin 2011.

Mairie

Réhabilitation de l'entrée (reprise des murs en pierre de taille ainsi que le plafond avec un nouvel éclairage).



Commission Travaux : Réseaux Humides (eau, assainissement, eau pluviale)

Chef-Lieu

Lors des travaux d'aménagement de la traversée du Chef-lieu, 250 ML (Mètres Linéaires) de colonne d'eau potable ont été remplacés, 250 ML pour les eaux usées, ce qui permettra de fonctionner en mode séparatif entre l'eau pluviale et les eaux usées.



Hameau de la Rippaz

Renforcement et déplacement de la colonne d'eau, 65 ML en diamètre 100 en remplacement de l'existante en diamètre 60.

Réservoir de Lutz

Remplacement de 70 ML de la colonne du trop plein du réservoir de Lutz.

La Grangeat

Confection de caniveaux (225 ML) pour l'eau pluviale route de Lutz.

Station d'épuration

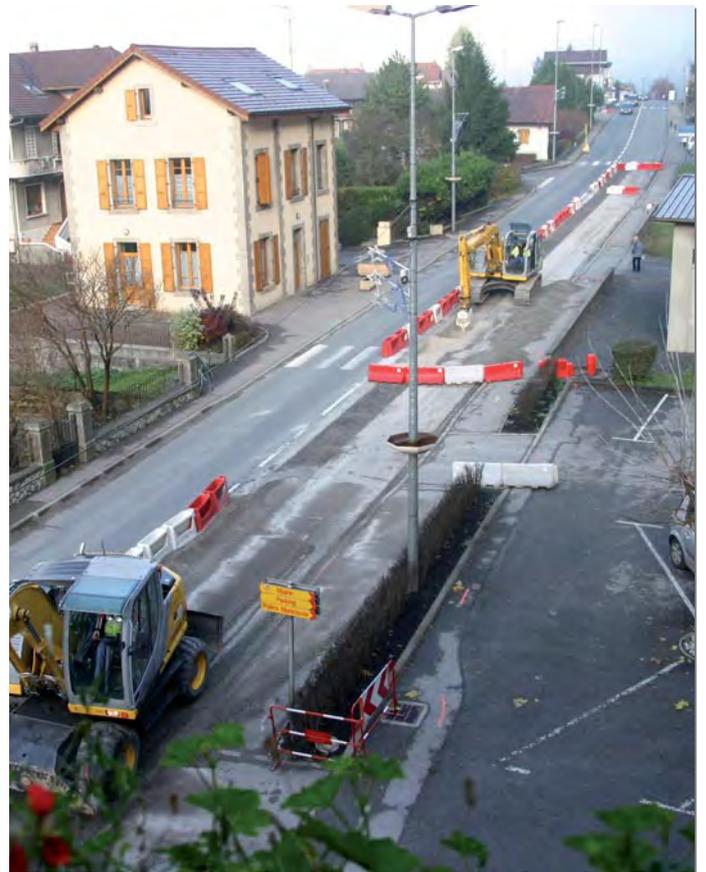
Remplacement de pompes et travaux divers pour la maintenance du service.



Commissions travaux: Réseaux secs (Electricité, France télécom, Eclairage public et Fibre optique)

Chef-lieu

Remplacement des candélabres sur la tranche conditionnelle 1, entre la mairie et la route du Crétêt, pose d'un réseau d'éclairage public ainsi qu'un réseau pour la fibre optique.



Remplacement de cinq candélabres en face de la caserne des pompiers.



Travaux de protection contre les chutes de blocs à la Grangeat

Des travaux de protection contre les chutes de blocs dans le secteur de La Grangeat ont été entrepris le 18 novembre 2009, la maîtrise d'œuvre étant assurée par le service R T M-74.

Une première tranche a concerné la pose d'un filet écran de protection de 5 m de haut sur 205 m de long par l'entreprise ACRO-BTP, les travaux de terrassement ayant été effectués par l'entreprise BENEDETTI de Passy. Un reboisement de la zone a été entrepris.

Après la période hivernale, en mars 2010, la deuxième tranche a vu la création d'un merlon pare blocs de 6 m de haut sur 250 m de long, en amont de la route dans la forêt communale, avec des blocs extraits du terrain et réutilisés après fragmentation. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise BENEDETTI. La terre végétale qui le recouvre a été engazonnée.

Le coût total de l'opération a été de 470000 € TTC et des subventions ont été accordées : 190000 € par le Fonds Européen de Développement Régional et 100000 € par le Conseil Régional.

PASIAN André





Bilan forestier 2010

Travaux en forêt communale :

- Entretien généralisé de routes empierrées : 6 km (curage des voies d'eau et fauchage des accotements)
- Dégagement des plants de régénération naturelle : parcelle 11, 17, 20, et 23.

Dessertes :

Commencement des travaux fin 2010 concernant la réalisation de la piste forestière de Balme, fin du chantier prévu en février 2011.

Hors forêt communale :

- Entretien des sentiers et aires d'accueil en forêt.
- Fauchage des berges de l'Arve entre le pont du Crétet et celui de Gravin.
- Abattage et démontage d'arbres dangereux à la stèle de Balme et près de la croix du petit-bois (caserne des pompiers).
- Lancement l'automne dernier de l'étude qui concerne la perfection du pont de la mine sur la route de la Colonnaz, Arâches maître d'ouvrage (le pont étant sur sa commune) travaille en partenariat avec Magland et l'ONF en participant également pour moitié au financement du projet.

Projet 2011 :

Deux grands dossiers sont à l'étude pour cette nouvelle année :

- « **La maison de la forêt et du bois** » sur le site riche en histoire de l'ancien camp des Harkis à la Rippaz. Mi-musée, mi-médiathèque ou encore « sylvithèque » ce projet à pour intérêt d'apprendre, d'informer, et de faire connaître tout ce qui concerne le milieu forestier.

En une phrase, la commune aimerait créer en forêt domaniale une structure touristique à vocation ludique et pédagogique sur la thématique forêt - filière bois.

Ce dossier est actuellement à l'étude au sein de la MITRA (mission d'ingénierie touristique Rhône-Alpes) afin de déterminer l'opportunité et la faisabilité du projet.

- **Un second projet très important concerne la futur e route forestière de la Colonnaz.** Des quantités de résineux non négligeable sont arrivées à maturité sur les parcelles communales.

Un avant-projet est également à l'étude entre les mains de l' ONF, l'objectif est de desservir efficacement et respectueusement le secteur afin d'éviter la dégénérescence de cette zone très boisée.

Cette année écoulée a été une fois de plus riche en événements et en nouveautés :

- nouveau plan d'aménagement
- nouveau plan de gestion
- un schéma de desserte enfin opérationnel et qui de plus, unique à ce jour dans le département.

Le départ en février 2010 de Patrick Bouchard (agent ONF) parti officier sous d'autres cieux, à Passy précisément et dont nous remercions encore chaleureusement ses 12 années de bons et loyaux services au sein de notre commune nous a permis de saluer l'arrivée depuis septembre d'un nouvel agent ONF en la personne de M. Vigoureux Hervé, tout droit arrivé du Jura et qui, connaissant un peu notre région avait forte envie de s'y installer. Au nom du conseil municipal et de tous les Maglanchards souhaitons-lui ainsi qu'à toute sa famille la bienvenue parmi nous.

Un grand remerciement également à Messieurs René Amoudruz et Bertrand Delamarche (techniciens ONF) pour avoir assuré l'intérim et donc pallier à l'absence d'agent sur notre commune et cela pendant les 6 mois qui ont suivi le départ de M. Bouchard.

Très bonne année à vous tous.

Le vice-président délégué à la forêt
Hervé Dufour.



- **ÉLECTRICITÉ**
- **GAZ**
- **ÉCLAIRAGE PUBLIC**
- **TELECOM**
- **EAU**
- **ASSAINISSEMENT**
- **V.R.D.**

Avenue de la Colombière 74 950 Scionzier

Tél. : 04 50 98 23 86 - Fax : 04 50 96 27 17 - E-mail : scionzier@sobeca.fr



Commission environnement

Les déchets :

Rapidement, quelques mots sur les déchets dont la gestion et le devenir de notre Planète dépendent directement de notre responsabilité collective.

Je voudrais souligner un point positif. Lors de la **journée nature propre** du 23 octobre dernier où une cinquantaine de bénévoles ont ramené les déchets sauvages collectés sur les différents secteurs de la commune, **il s'est avéré que le volume ramassé est inférieur de moitié à celui de l'année dernière : 16 m³ en 2009 et 8 m³ en 2010.**

Bien sûr, ne sont pas décomptés les déchets sauvages ramassés tout au long de l'année par les agents. Que de temps et d'argent perdus dus à l'incivilité et à l'irrespect de quelques individus !!

N'hésitez pas à utiliser les services gratuits : déchetteries, contenaires de tri sélectif, ramassages des encombrants. Ce ramassage a lieu le dernier mercredi de chaque mois sur inscription à la mairie.

Important : nous rappelons que toutes les personnes qui changent d'adresse ou vendent leur résidence n'oublient pas d'en informer la mairie : date du changement, nouvelle adresse ou coordonnées des nouveaux propriétaires. Nous demandons également aux propriétaires de logement locatif de faire connaître en mairie les noms et prénoms de leur locataire, ainsi que les dates d'occupation du logement.

Merci d'avance.

Josette Crozet
Vice Présidente de la commission environnement

Je vous donne rapidement quelques chiffres, déchets recyclables déposés dans les contenaires :

* **Papiers :**

En 2008 : 63,75 tonnes
En 2009 : 63,01 tonnes

* **Plastique :**

En 2008 : 10,89 tonnes
En 2009 : 10,96 tonnes

* **Verres :**

En 2008 : 61,84 tonnes
En 2009 : 64,33 tonnes

* **Ordures ménagères** collectées par la société COVED et incinérées à Marignier
En 2008 : 1059,59 tonnes
En 2009 : 944,05 tonnes
d'où une diminution de 115 tonnes.

Pour information, en 2009, 8670 km ont été parcourus par la société COVED pour la collecte des ordures ménagères de la commune.



Désolant et désespérant

Voici une photo prise auprès des molocks, route de Gravin, le lundi 14 février 2011.



Sur deux autres sites : conteneurs installés près de la salle des fêtes, conteneurs situés route des Villards, la situation est identique. Quant au clos de l'isle où il est installé des conteneurs destinés à recevoir les ordures ménagères et des conteneurs de tri sélectif, il a été constaté que les déchets ménagers ou non, y compris les tontes de gazon sont déposés dans les conteneurs des ordures ménagères.

Comment peut-on faire preuve d'autant d'incivilité, de non-respect d'autrui et, en personne responsable. Comment ne pas penser au coût supplémentaire généré par ce manque de civilités !

La collectivité fait de gros efforts financiers pour faciliter le tri sélectif et le ramassage des déchets afin de stabiliser les dépenses et avoir un environnement agréable et propre. Depuis 2007 la redevance d'enlèvement d'ordures ménagères n'a pas été augmentée, mais si l'état de fait développé ci-dessus perdure tous les contribuables en subiront forcément les conséquences.

Les nombreux moyens d'élimination des déchets mis à la disposition des citoyens sont cités dans l'article relatif aux déchets. J'espère que tout le monde prendra 5 ou 6 minutes pour faire le tri, déchirer les cartons avant de les déposer dans les conteneurs prévus à cet effet et utiliser les services gratuits. Il en va de notre responsabilité à tous.

Josette Crozet
Vice-présidente de la commission environnement

Remise des Prix Fleurissement Paysages Développement durable

Le 6 décembre dernier à la Mairie M. le Maire, les Adjointes et les membres de la commission environnement ont eu le plaisir d'accueillir les personnes qui nous ont fait l'honneur de s'inscrire au concours. Nous les remercions vivement.

Nous remercions également les personnes qui soignent leur environnement, sans toutefois s'inscrire au concours et nous les invitons vivement à participer en 2011. Participer ce n'est pas créer une concurrence, c'est mettre en valeur vos efforts pour embellir les villages. Fleurir une maison, un balcon, cultiver et entretenir un jardin, petit ou grand, c'est mettre de la gaieté et du plaisir dans le cœur de tous : Habitants ou visiteurs.

Nous adressons également nos remerciements aux agents des services techniques qui entretiennent les espaces verts, le cimetière, collectent les déchets sauvages.

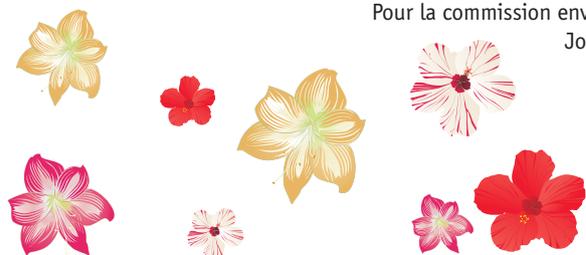


Les photos des maisons, jardins ou balcons ont été projetées sur écran et chacun a pu savourer des yeux Les couleurs, la diversité, la qualité du fleurissement ou de l'environnement. Un DVD a été remis à chacun ainsi qu'une plante bicolore et un bon d'achat.

Après l'allocution de M. le Maire tout le monde s'est retrouvé autour du verre de l'amitié.

Bravo, et félicitations à tous.

Pour la commission environnement
Josette Crozet



Les écoles



Peu de changements à cette rentrée 2010.

L'effectif reste sensiblement le même avec 94 élèves au groupe scolaire de Gravin, 107 à celui du Chef-lieu, 12 à l'école de la Moranche, 147 à l'école maternelle.

Même remarque concernant les enseignants :

- À Gravin, Manon Reliat assure les décharges de chacun
- Au Chef-lieu, Géraldine Albayay a remplacé Mme Simond.
- À la Maternelle, Joëlle Perret, ATSEM, ayant fait valoir ses droits à la retraite, elle est remplacée par Bénédicte Dufour qui vient du service Centre de Loisirs/restaurant scolaire.

◆ Dès la rentrée, les enfants ont été sollicités par l'OMA, pour **participer à la Fête de la Saint Maurice** qui revêtait cette année un caractère particulier avec les 120 ans de l'Harmonie Municipale et les 150 ans de l'annexion de la Savoie à la France.

Ainsi tous les enfants se sont investis dans des expositions sur ce dernier thème. Ils ont aussi participé à un concert le dimanche après la messe où ils ont interprété l'Hymne italien, la Marseillaise et les Allobroges accompagnés de l'Harmonie.

Nous pouvons les féliciter et les remercier ainsi que leurs enseignants.

◆ Le 1^{er} octobre s'est déroulé **la course des écoles organisée par l'OMS.**

◆ **La fête de Noël** a eu lieu le vendredi 10 décembre à la Salle des Fêtes. Cette année il s'agissait d'un théâtre et concert intitulé « Rouge Zèbre » qui a remporté un franc succès lors du festival « Au bonheur des mômes » en 2010. Puis il y a eu bien sûr la visite du père Noël qui a distribué aux enfants les livres offerts par la municipalité. Une bonne participation des enfants.

◆ Dans le cadre de la découverte du monde et de la biodiversité, **4 classes de maternelle ont pu suivre les ateliers sur les potagers au « Jardin des cimes » sur le Plateau d'Assy.** La 5^e classe ira ce printemps.

◆ L'école de la Moranche poursuit, cette année encore, sa collaboration avec la classe unique de la Provence à Salanches dans le domaine sportif.

◆ **Diverses animations se feront au cours de l'année 2011** eu collaboration avec le Service Animation Jeunesse, programme à définir.

Merci aux enseignants, ATSEM, animateurs et parents bénévoles pour leur dynamisme.

Commission Communication

La communication investit le centre-ville

De nos jours l'information doit être communiquée de plus en plus rapidement et efficacement. À cet effet, le panneau lumineux offre un accès facilité à l'information en temps réel, à destination d'un large public, habitants et touristes de passage.

C'est dans ce but que nous avons souhaité équiper la commune d'un dispositif de communication innovant pour diffuser les informations municipales et associatives, annonçant les fêtes, manifestations associatives, événements culturels et sportifs, informations pratiques et, le cas échéant, actions préventives ou situations de crise.

Cet outil dynamique et réactif viendra ainsi compléter les autres supports d'information municipaux existants (site internet, bulletin municipal, etc.).

Implanté au bord de la RD1205, place de l'église, ce panneau à double face orientable permettra une parfaite lecture dans les deux sens de circulation Cluses-Magland ainsi que pour les piétons du bourg.

Après appel d'offres, la réalisation de cette installation a été confiée à la Sté LUMIPLAN pour une mise en place prévue sur Mars-Avril. Il suffira ensuite aux associations, soit de se rapprocher du secrétariat d'accueil de la mairie, soit d'envoyer leur message sur le site magland.fr pour exprimer leurs demandes d'affichage.

Jean-Bernard BEAUMONT
Vice-Président de la
Commission Communication



www.magland.fr
un outil d'animation locale

Voici déjà un an que la mairie a mis en ligne son nouveau site internet.

Cet outil de communication simple d'utilisation, conçu par le CITIC 74 sous l'égide de l'Association des maires de Haute-Savoie, se veut à la fois informatif et à vocation institutionnelle dans le but de mieux vous informer

Vous y trouvez bien sûr toutes les infos relatives au fonctionnement de notre collectivité sur la vie municipale, économique, culturelle, touristique et associative ainsi que de nombreux liens utiles avec les sites gouvernementaux.

Pour la mise à jour permanente du site afin d'en conserver l'attractivité, Mesdames, Messieurs les Présidents d'Associations et de clubs, n'hésitez pas à nous faire part des différentes informations sur vos activités que vous souhaitez mettre en ligne (articles, annonces de manifestations, infos des comités, etc.).

Passage à la télé tout numérique

Magland passera à la télé numérique
le 20 septembre 2011



A partir de cette date, ceux qui reçoivent actuellement la TV par le biais d'une antenne râteau (ou d'intérieur) dirigée sur le relais de Lutz, recevront **les 18 chaînes gratuites** de la TNT, offre diversifiée et de qualité pour tous à condition, d'avoir un téléviseur déjà équipé d'un tuner TNT intégré (obligatoire pour tous modèles vendus depuis Mars 2008) ou de s'équiper d'un adaptateur TNT externe. Après le passage, il suffira de rechercher et mémoriser les nouveaux canaux des chaînes sur tous vos postes. Il n'est donc pas utile de s'équiper d'une parabole. Pour ceux captant le relais d'Agy ou de Combloux, ils reçoivent la TNT depuis 2010.

Pour toute info détaillée et vérifier si votre habitation est en zone couverte ou mal couverte par la TNT, se connecter sur :

www.tousaunumerique.fr
ou **0970 818 818**

(numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h)

www.tousaunumerique.fr



Garage Poids Lourds DESCOMBES S.A.R.L.

**Spécialiste
Mercedes-Benz**
Véhicules Industriels et V.U.L.

Entretien - Réparation Dépannages toutes marques
Achat - Vente véhicules neufs - occasions
Confection flexibles hydrauliques

04 50 34 79 70
Fax 04 50 34 70 13

BANC DE FREINAGE

Z.I. MAGLAND - **74 300 MAGLAND**



BEDINI TAXI
A VOTRE SERVICE
Transferts Gares Aéroports Hôpitaux Cliniques
Transport malade assis

Véhicule 7 places + remorque
Sur réservation
Tél. : 06 25 60 64 43
bedini.taxi@gmail.com

TAXI n°1
stationnement
MAGLAND



DAMSO
— Décolletage —
www.damso.fr

- Décolletage et usinage de précision jusqu'à 150 mm
- Sous Ensembles

211 Av. du Val d'Arve - B.P. 200 007 - Magland
F-74308 CLUSES Cedex - FRANCE

Tél. +33 (0)4 50 58 00 26 - Fax +33 (0)4 50 93 78 34
E-Mail : damso.dufour@wanadoo.fr

TECHNI
DÉCO Décolletage



- Marine
- Aviation
- Électronique

Z.I. « La Perrière » • B.P. 32 • MAGLAND
F 74308 CLUSES CEDEX

Tél. : 33 (0)4 50 34 71 03 • Fax : 33 (0)4 50 34 79 90



CHEMINÉES MARBRERIE
Tailleur de Pierres

Jean-Jacques CANAL
368, route des Colloges
74300 MAGLAND

Tél : 04.50.47.83.39 - Fax : 04.50.58.33.92
Portable : 06.11.07.64.93



Zanetto

Maçonnerie
Travaux publics
Démolition
Terrassement

1200, route de Gravin • 74300 MAGLAND
Tél : 04 50 34 70 97 • Fax : 04 50 90 20 48
www.zanetto.fr

Entreprise certifiée
ISO 9001:2000
ISO 14001:2004
OSHAS 18001:1999





La Bibliothèque

Gros chantier à la bibliothèque

La bibliothèque a déménagé au 110 place de l'Église, dans le foyer culturel. J'en parlais, l'année dernière, dans le bulletin municipal. Ce n'était qu'un projet très lointain qui, en juin, s'est concrétisé, dans sa première phase, avec la mise en travaux des salles inoccupées du foyer culturel, pour accueillir la bibliothèque.



Fin juillet, le maître d'œuvre avait fini son travail. En même temps, un marché public pour l'achat de mobilier professionnel pour la bibliothèque a été lancé. Cinq propositions ont été faites. Une entreprise locale a été choisie qui présentait un catalogue de mobilier spécifique, innovant et adapté à notre projet (mobilier sur roulettes, par exemple).

Maintenant, il s'agissait de faire un gros « désherbage » (pas dans notre jardin, mais dans les rayons de la bibliothèque). En effet, le mobilier, aux normes actuelles, ne pouvait contenir les livres de l'ancienne bibliothèque. **Tous les livres abîmés, non lus depuis plus de 15 ans** (romans), avec des informations obsolètes (documentaires), soit 1523 documents (livres et revues), **ont été donnés à**

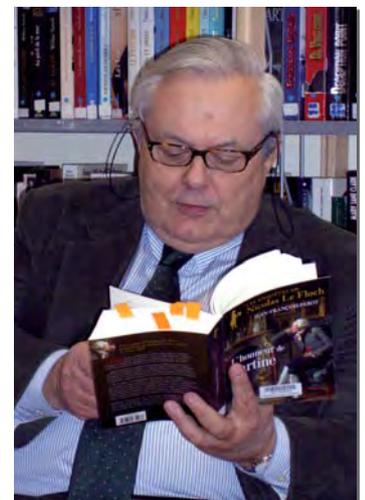
des associations caritatives. Pour cela, un immense travail (114 heures) avec l'équipe des bénévoles, certaines lectrices et les services techniques a été effectué. Merci à toutes et à tous d'avoir participé (les personnes concernées se reconnaîtront).

En octobre la bibliothèque fermait 15 jours pour faire le déménagement. Le mobilier était en place dans les temps, même s'il manquait quelques petites choses. Organiser le déplacement de 5 500 livres, de revues, d'archives, de matériel d'animation et divers, ne fut pas une mince affaire. Grâce au beau temps, à l'engagement de l'équipe des bénévoles et lectrices et des services techniques, tout fut allègrement remis en place et, le 3 novembre, comme prévu, la bibliothèque ouvrait ses nouvelles portes.

L'apothéose

L'inauguration a été organisée le 20 novembre avec la rencontre d'un auteur de roman policier historique, M. Jean-François Parot.

Une quarantaine de participants ont apprécié de découvrir cet écrivain, ancien diplomate d'une grande culture et spécialiste des années Lumière. Après les dédicaces, M. le Maire et les élus ont coupé le ruban pour marquer cette inauguration. Le ruban a été distribué aux différents participants afin de garder un souvenir de cet événement. Le pot de l'amitié a réuni une cinquantaine de personnes.



Quelques chiffres

3 899 emprunteurs sont venus tout au long de l'année soit, en moyenne, 325 par mois. **Pour le mois de novembre (mois de l'inauguration), cette fréquentation était 57 % plus élevée soit 510 personnes avec 108 inscriptions, en plus, pour ce seul mois.**

En 2010, 617 personnes sont inscrites à la bibliothèque dont 233 en école primaire et 384 en individuel (140 adultes et 244 enfants). Quatre classes de la maternelle viennent régulièrement soit 104 enfants. Par conséquent, nous avons 721 personnes qui fréquentent régulièrement ce lieu (soit 24 % de la population).

Par rapport aux nouveaux livres, 320 ont été achetés en 2010 dont 153 pour les adultes et 167 pour les enfants. La bibliothèque est abonnée à 16 revues adultes et un hebdomadaire (Le messager) et à 6 revues pour les enfants.



Un grand merci à l'équipe municipale de nous avoir donné ce nouvel espace. Bien sûr, il n'est pas aussi grand que voulu. Bien sûr, il y a... MAIS nous y sommes tellement mieux!!! Le mobilier est plein de couleurs, de formes gaies, avec un vrai espace pour l'accueil des classes. Les livres sont tous à portée de nos mains (plus besoin de tabouret). Les plafonds plus hauts donnent un volume plus important et donc plus spacieux. L'accès est possible pour les fauteuils, poussettes, etc. Et puis, c'est plus facile de se garer.

La bibliothèque est maintenant au cœur du village et toutes les activités environnantes (au foyer, aux écoles, à la salle des fêtes, avec en plus, les commerces) drainent plus de monde. Aussi, les lecteurs renouvellent plus souvent leurs livres. Au lieu de venir toutes les 3 semaines, certains reviennent toutes les semaines. L'équipe remarque que les lecteurs restent plus longtemps qu'avant, avec les nouveaux espaces. Bref, que du positif...



FRÉDÉRIC

CROZET Pierre et Alain

De Ø 0,5 à 32 mm CN • poupées mobiles

Tous métaux, toutes séries

B. P. 29 - 1390, rue Nationale - 74308 MAGLAND

Tél. 04 50 89 07 82 - Fax 04 50 89 03 88

e-mail : dayot.frederic@orange.fr



**Garage
MORA**



- **Ventes**
- **Réparations toutes marques**

20, route de Gravin
74300 MAGLAND

Tél. 04 50 34 73 31
Fax 04 50 89 02 06